

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 35

**MINISTERE DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	9
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	10
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	10
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	11
2.1.	PROGRAMME 452: PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT	12
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	17
2.2.	PROGRAMME 453: DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	22
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	24
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	24
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	27
2.3.	PROGRAMME 454: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	32
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	33
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	34
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	36
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	46

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	47
3.2.	LEÇONS APPRISES	47
3.3.	PERSPECTIVES	47

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Les réformes engagées par le MINEFOP s'inscrivent en droite ligne avec la volonté du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, qui a fait de l'emploi à la fois un axe central de sa politique de développement et « une cause nationale ». Cette cause non pas des moindres devrait mobiliser toutes les forces vives du Pays. Dans cette veine, la formation professionnelle est un point de passage obligé pour résorber l'épineux problème de l'emploi des jeunes.

Ainsi pour rendre plus rigoureuse la politique de l'emploi, le Gouvernement entend mettre un accent sur la formation du capital humain, notamment à travers :

- une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir accueillir tous les sortants des cycles d'enseignement fondamental et secondaire ;
- un enseignement universitaire professionnalisé ;
- une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience ;
- le renforcement du dispositif d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle ;
- une revalorisation de la grille des salaires des métiers techniques pour les rendre plus attractifs en tant que levier de compétitivité de l'économie ;
- un renforcement du système d'information sur le marché de l'emploi et des dispositifs d'insertion professionnelle.

A cet effet, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) assigne au Gouvernement des objectifs clairs en matière d'emploi et de formation professionnelle dans le cadre de la lutte contre le chômage et le sous-emploi.

En matière de croissance, le MINEFOP est interpellé sur les aspects saillants ci-après :

- une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortants des premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire général, un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à un emploi ;
- une formation continue ainsi étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience ;
- la maîtrise réelle des besoins en formation indispensables pour garantir une adéquation formation-emploi, ce qui suppose la définition d'un système de régulation des flux transparent et crédible ;
- le renforcement du dispositif d'orientation scolaire, universitaire et professionnel.

En matière d'emploi, le MINEFOP doit contribuer à :

- l'accroissement de l'offre d'emploi décent à travers des nouvelles initiatives ;
- le développement d'un dispositif d'appui ciblé à l'auto-emploi ;
- l'amélioration de l'information sur marché de l'emploi ;
- la maîtrise des opportunités d'emploi et l'amélioration de l'insertion professionnelle.

S'agissant de l'accroissement de l'offre d'emploi décent, il était envisagé des actions visant la réduction du taux actuel du chômage et du sous-emploi visible et la mise en place des projets spécifiques de création d'emploi en faveur des couches sociales les plus défavorisées (les femmes, les jeunes etc.)

Par ailleurs, le Chef de l'État dans sa politique des grandes réalisations avait prescrit au Gouvernement qu'au cours de l'année 2018, l'objectif majeur demeurerait l'accélération de la croissance économique, pour la rendre plus forte, durable, inclusive et génératrice d'emplois. Ceci à travers notamment la modernisation de l'appareil de production, l'amélioration de la productivité, de la compétitivité, de l'accès au financement et du climat des affaires, ainsi que la promotion de l'émergence des industries locales et la poursuite de la diversification de l'économie et de nos partenaires commerciaux.

En outre, le MINEFOP entendait œuvrer en faveur de la création de 50 000 emplois nouveaux par an grâce à l'action du Fonds National de l'Emploi, du PIAASI, des organismes privés de placement et de ses services déconcentrés, la densification des approches HIMO; l'implémentation des Bureaux d'Emploi Municipaux dans les communes pilotes de NDOP dans la Région du NORD-OUEST, YAOUNDE 2 dans la Région du Centre, MOKOLO dans la Région de l'Extrême-Nord ; mettre en cohérence les actions de promotion de l'emploi à travers l'amélioration du cadre juridique et institutionnel ; poursuivre le financement des microprojets à travers le PIAASI ; améliorer l'encadrement des initiatives locales avec les CTD; renforcer les capacités des structures et projets sous-tutelle de promotion de l'emploi et de production d'informations sur le marché de l'emploi. De même, un accent particulier devait être mis dans le suivi des recrutements dans les grands chantiers de l'État et le recensement des types d'emploi et profils requis en vue de la mise à niveau de la promotion de l'insertion et de la main-d'œuvre. En ce qui concerne l'amélioration de l'information sur marché de l'emploi, le MINEFOP entendait œuvrer en faveur : du renforcement des circuits de collecte de données sur le marché de l'emploi avec l'appui de l'INS ; de la publication régulière des tendances et évolutions dudit marché ; l'élaboration de la cartographie des emplois verts au Cameroun ; Amener les entreprises à exprimer leurs besoins en ressources humaines à travers la Gestion Prévisionnelles des Emplois et des Compétences (GEPEC).

Une équipe a été mise en place pour optimiser les activités de l'ONEFOP à l'effet de renforcer le système de l'information sur le marché du travail.

En outre, il devait être question d'assurer le fonctionnement du Comité Interministériel du Suivi de l'Emploi (CISE) et d'instituer au niveau opérationnel, une plate-forme des services pour l'emploi au niveau du Fonds National de l'Emploi (FNE) pour mieux capitaliser les contributions des programmes gouvernementaux d'insertion ou d'appui à l'auto-emploi ; intensifier la sensibilisation des entreprises sur les mesures de promotion des emplois des jeunes diplômés.

En matière de formation professionnelle, le MINEFOP entend :

- mettre en adéquation de la demande d'emploi et de l'offre de formation;
- augmenter fortement l'offre et améliorer sensiblement la qualité de la formation professionnelle, en la centrant sur le métier et de manière à permettre une régulation réellement efficace des flux des sortants aux niveaux des cycles d'enseignements primaire, secondaire,

supérieur et professionnel ;

- rationaliser davantage la gestion du système de formation professionnelle à travers notamment la refonte totale des Sections Artisanales Rurales et Sections Ménagères (SAR/SM) éparpillées à travers le pays et l'érection de Centres de Formation aux Métiers, moins nombreux, mieux outillés et plus efficaces ;
- et rénover en profondeur les systèmes d'orientation, d'insertion professionnelle et d'apprentissage.

A cet effet, il était question d'améliorer la qualité de la formation professionnelle ; d'augmenter la capacité d'accueil des structures existantes ; de diversifier l'offre de la formation professionnelle et de reformer entièrement le système d'orientation Professionnelle et d'Apprentissage à travers la réhabilitation, la construction et l'équipement des structures publiques d'orientation Professionnelle et d'Apprentissage.

Pour améliorer l'accès à la formation professionnelle de qualité, le MINEFOP devait octroyer des bourses de formation aux jeunes dont la demande est de plus en plus croissante. Il était également question d'élaborer et d'implémenter au moins 30 référentiels de formation professionnelle par an selon l'approche par compétence ; de poursuivre l'opérationnalisation des Centre d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle de Douala et de Yaoundé et d'en construire dans les huit (08) autres régions. L'assainissement des activités de formation et d'orientation professionnelles devait demeurer parmi les priorités ainsi que l'actualisation du cadre national de certification. Le MINEFOP devait poursuivre également la mise en place d'un système de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au Cameroun.

En matière de gouvernance et de gestion stratégique de l'État, le MINEFOP est interpellé dans :

- le renforcement de la lutte contre la corruption ;
- le transfert de compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- la gestion optimale des ressources humaines de l'État ;
- le renforcement des capacités des structures administratives.

Afin d'assurer la contribution du sous-secteur « emploi et formation professionnelle » à l'atteinte des objectifs du DSCE, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle s'est fixé comme objectif stratégique de « **Contribuer à l'accroissement de l'offre d'emplois décents à travers le développement de l'offre et de la qualité de la formation professionnelle, l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi et l'insertion professionnelle d'au moins 50 000 chercheurs d'emplois par an** ».

L'atteinte de cet objectif stratégique passe par la mise en œuvre de trois (03) programmes dont deux (02) programmes opérationnels et un (01) programme support à savoir :

- Programme 1 : Promotion de l'emploi décent ;
- Programme 2 : Développement de la formation professionnelle ;
- Programme 3 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur emploi et formation professionnelle.

Pour assurer la mise en œuvre de toutes ces missions, le MINEFOP est organisé en services

centraux, services déconcentrés, des structures de formation professionnelle (287 SAR/SM, 3 CFPE, 3 CFPREB et 3 CFPRMI), 2 COSUP, le PIAASI et la tutelle du Fonds Nationale de l'Emploi (FNE) et des organismes en charge de la prospection de l'Emploi.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Au regard du décret N°2012/644 du 28 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), le MINEFOP est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelles. A ce titre, il est chargé:

En matière de formation professionnelle, de :

- la mise en place d'une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortants des premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire général, un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à un emploi ;
- la mise en place d'une formation continue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience ;
- la maîtrise réelle des besoins en formation indispensables pour garantir une adéquation formation-emploi, ce qui suppose la définition d'un système de régulation des flux transparent et crédible ;
- le renforcement du dispositif d'orientation scolaire, universitaire et professionnel.
- En matière d'emploi, il doit contribuer à :
- l'accroissement de l'offre d'emploi décent ;
- la mise en adéquation de la demande d'emploi et de l'offre de formation;
- l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi;
- la maîtrise des opportunités d'emploi et l'amélioration de l'insertion professionnelle.

Pour l'accomplissement de ses missions, le MINEFOP est organisé en services centraux, déconcentrés jusqu'au niveau départemental. Il comprend les Sections Artisanales et Rurales et Sections Ménagères (SAR/SM), des Centres de Formation Professionnelle Rapide des Employés de Bureau (CFPREB), les Centres de Formation aux Métiers (CFM), les Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS), les Centres de Formation Professionnelle d'Excellence (CFPE), le Projet d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI), les Centres d'Orientations Scolaires, Universitaire et Professionnelle (COSUP), l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP). Il exerce la tutelle sur le Fonds National de l'Emploi (FNE), les organismes en charge de la prospection des emplois et structures de formation professionnelle.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les faits majeurs ayant marqué la mise en œuvre des programmes du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au titre de l'exercice 2018 sont principalement :

- les réformes structurelles pour la promotion d'une croissance inclusive et la réduction de la pauvreté avec le FMI ;
- le fait que l'emploi au Cameroun continue d'être caractérisé principalement par la montée du chômage en milieu urbain et le sous-emploi surtout chez les jeunes, l'on note une proportion considérable d'emplois précaires (travailleurs pour leur propre compte et familiaux) appuyés par une prédominance du secteur informel employant la majorité de la population active, malgré les efforts engagés pour faire de l'emploi une priorité et un aspect permanent en matière de croissance économique ;
- la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations masculine 2021 au Cameroun ;
- la difficulté d'adhésion des entreprises du secteur privé à la transparence et la collecte des données sur la création d'emplois ;
- la crise sociale dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- la poursuite de la réalisation des Objectifs du Développement Durable ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme Pays de Promotion de Travail (PPTD) Dément du BIT ;
- la poursuite de l'opérationnalisation du PANEJ et Plan Triennal Spécial « Jeunes » ;
- la mise en œuvre de la Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation visant une adaptation de l'offre de formation aux exigences du développement économique et social et l'optimisation de ses performances et de son efficacité interne et externe ;
- le nombre élevé des demandeurs de la formation professionnelle en fonction de la capacité d'accueil des structures publiques ou privées recensées selon le Rapport d'État sur le Système Éducatif National (RESEN) ;
- l'extension et le renforcement du partenariat public-privé et la coopération multilatérale dans le secteur de la formation professionnelle ;
- l'absence d'un cadre cohérent de coordination et de gestion de formation professionnelle ;
- la poursuite de la transformation des SAR/SM en Centres de Formation aux Métiers (CFM).

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

Il est difficile d'une part, de mesurer la performance en raison du libellé de certains indicateurs du fait de leur faible corrélation avec la performance ou alors que les informations à collecter pour les renseigner semblaient équivoques. D'autre part les activités programmées dans certaines actions n'ont pas permis de renseigner l'indicateur de ces actions. En outre, la majeure partie des valeurs d'indicateurs n'ont pas été aménagées en fonction de l'enveloppe budgétaire obtenue.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 452

PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT

Responsable du programme

WARDA NDOUYATAMA

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 452 sur la promotion de l'emploi décent a pour objectif de promouvoir l'emploi décent au sein de la population active avec pour indicateur le nombre d'emplois créés et recensés par an. La stratégie adoptée pour atteindre cet objectif passe par la mise en place d'un cadre juridique adapté pour la promotion de la création d'emplois décents pour toutes les couches de la population active, le renforcement des capacités d'insertion professionnelle des jeunes, l'appui et le suivi des initiatives publiques et privées de promotion de l'emploi, l'extension et le renforcement du partenariat public-privé. Le taux de chômage élargi d'environ 14%, ne traduit pas la situation réelle du marché de l'emploi profondément marqué par un taux de sous-emploi atteignant 70% avec une large prédominance du secteur informel qui emploie presque 90% de la population active.

Ce programme promeut donc l'auto-emploi des jeunes, l'appui financier et technique des acteurs du secteur informel par le PIAASI pour les faire migrer du secteur informel précaire vers le secteur formel plus profitable et l'appui techniques et financiers aux porteurs des microprojets par le FNE. Il serait également loisible de développer des programmes ciblés de création d'entreprises ou d'activités économiques génératrices de revenus à l'intention des groupes vulnérables ou sociodémographiques spécifiques. L'accent est également mis sur le développement du système d'insertion professionnelle pour favoriser l'insertion des jeunes diplômés dans les entreprises et les non diplômés dans les approches Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO) des projets d'investissement public afin de réduire le taux de chômage. L'opérationnalisation du Programme de Promotion des Emplois Verts au Cameroun ainsi que l'intensification des initiatives de promotion d'emploi en cours pour prendre en compte les personnes en situation de chômage et d'autres programmes spécifiques. La densification et la mise en œuvre des partenariats entre le secteur public et privé et même la société civile sont, aux côtés des mesures gouvernementales citées plus haut des facteurs déterminant de création d'emploi et l'insertion professionnelle.

Toutes ces actions sont chapeautées par l'amélioration de la transparence du marché de l'emploi, par la publication régulière des offres d'emplois et des informations sur la situation du marché du travail au moyen des notes de conjoncture de l'ONEFOP et des statistiques fiables et actualisées. Il faudrait également assurer une bonne coordination des initiatives d'emploi et de suivi des mesures.

OBJECTIF	Promouvoir l'emploi décent pour la population active	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'emplois créés et recensés par an
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	400000.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	500000.0
	Année cible:	2018

ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 1 842 007 000	CP 1 842 007 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	WARDA NDOUYATAMA,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 452 a été exécuté dans un contexte spécifique marqué par :

- le fait que l'emploi au Cameroun continue d'être caractérisé principalement par la montée du chômage en milieu urbain et le sous-emploi surtout chez les jeunes, l'on note une proportion considérable d'emplois précaires (travailleurs pour leur propre compte et familiaux) appuyés par une prédominance du secteur informel employant la majorité de la population active, malgré les efforts engagés pour faire de l'emploi une priorité et un aspect permanent en matière de croissance économique ;
- la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations masculine 2019 au Cameroun ;
- la difficulté d'adhésion des entreprises du secteur privé à la transparence et la collecte des données sur la création d'emplois ;
- la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- la poursuite de la réalisation des Objectifs du Développement Durable ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme Pays de Promotion de Travail (PPTD) Décent du BIT ;
- la poursuite de l'opérationnalisation du PANEJ et Plan Triennal Spécial « Jeunes ».

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Les dotations allouées à ce programme s'élevaient 1 842 007 000 FCFA. Ce montant a permis au titre de l'exercice 2018, de mener les activités de suivi et de promotion de l'emploi dans le cadre de la mise en œuvre du programme 452. A cet effet, un recensement de 506 025 emplois nouveaux au 31 décembre 2018 contre 500 000 attendus a été fait et le taux de réalisation technique du programme de 101.21%. Ce taux est atteint grâce à la mise en œuvre des actions suivantes :

Dans le cadre de l'élaboration des instruments stratégiques de promotion de l'Emploi, il a été question de : l'élaboration de la cartographie des emplois verts au Cameroun et l'élaboration en cours d'un fichier de compétence dans le secteur de l'agriculture et des BTP pour une phase pilote.

S'agissant de la promotion de l'auto-emploi, l'on a noté que le PIAASI a mobilisé un volume de 309 000 000 FCFA de crédits alloués à 209 microprojets soit une moyenne de 1 478 000 FCFA de financement par projet. Ces 209 microprojets ont généré 209 emplois directs et 627 emplois indirects. En outre, ce projet a renforcé les capacités techniques de plus de 1800 promoteurs dans diverses filières (élevage, agriculture, pisciculture, apiculture, métier du bois, savonnerie et teinture artisanale, etc.) par ses antennes régionales en organisant des ateliers interactifs et

itinérants animés par les maîtres artisans. 10 fichiers régionaux et 01 fichier central sur les acteurs du secteur informel par corps de métiers ont aussi été élaborés. Enfin, un taux recouvrement de 28% a été enregistré en 2018 qui varie selon les régions.

Dans le cadre du développement de l'insertion professionnelle, qui vise la maîtrise et le captage de toutes les opportunités d'emploi, l'on s'est focalisé autour des activités ci-après : - la vulgarisation du dispositif juridique qui régleme les modalités de recours aux approches à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO) ; - la mise en œuvre des dispositions de l'article 105 nouveau de la Loi des Finances et les articles 105 et 106 du Code Général des impôt qui accordent aux entreprises qui embauchent dans le cadre des contrats à durée déterminée et aux stages pratiques pré-emploi, les jeunes diplômés quel que soit les niveaux, une exemption totale des charges fiscales et patronales sur les salaires versés à ces jeunes, à l'exception des charges sociales ; l'implémentation des Bureaux d'Emploi Municipaux pilote de NDOP, YAOUNDE 2 et de MOKOLO - l'adoption des quotas de main-d'œuvre nationale par catégorie imposables aux investisseurs étrangers à travers la circulaire n°005/PM du 13 juin 2012 relative aux clauses générales applicables aux investisseurs étrangers ; - la lutte contre la main-d'œuvre expatriée clandestine a été sanctionné par 01 fichier des travailleurs expatriés possédant un contrat de travail actualisé; -l'agrément de 70 entreprises de travail temporaire et offices privés de placement dans le cadre de l'assainissement de ce secteur ; -l'organisation du premier forum national sur la gestion prévisionnelle des emplois, des métiers et des compétences dans les entreprises et sur les territoires au Cameroun ; le suivi du recrutement dans les projets structurants qui ont embauchés près de 6 225 nationaux dans les grands chantiers, dont 4 454 pour les chantiers de la CAN 2021 et l'insertion des milliers des jeunes chercheurs d'emploi par le FNE les offices et bureaux privés de placement.

Le développement d'un partenariat avec le secteur public/privé en matière d'emploi et de formation professionnelle, a été marqué par : -la signature de plusieurs conventions de partenariat avec les organismes publics et privés tels que l' ENEO-MINEFOP, ENEO-CFPE Douala et Confédération camerounaise de la mode et du textile; - le plaidoyer en faveur de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle dans le cadre des visites dans certaines entreprises des Régions du Littoral, du Sud et de l'Extrême-Nord, couplée à un ensemble d'activités liées à la formation professionnelle entamée auprès des opérateurs économiques du secteur privé.

Concernant la transparence du marché de l'emploi, les activités de l'ONEFOP ont permis pour l'essentiel la production et la diffusion des statistiques sur l'emploi et Formation Professionnelle. Il convient de mettre à son actif l'élaboration de notes de conjonctures du 1er et 2nd semestre 2018, 02 cahiers de l'ONEFOP; l'Annuaire statistique de l'Emploi et de la Formation Professionnelle 2018 en cours de finalisation; et la production de 02 notes de conjoncture du 1er et 2ème semestre 2018 sur l'emploi.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	506 025 emplois créés et recensés.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	101,21%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 518 864 826	CP 1 518 864 826
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 600 293	Ecart CP 600 293
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 518 264 533	CP 1 518 264 533
TAUX DE CONSOMMATION	99,96 %	99 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- La sensibilisation et visites de prospection effectuées par le MINEFOP auprès des entreprises des Régions de l'Extrême-Nord, Littoral et Sud ; - le captage des emplois générés par les chantiers démonstratifs HIMO.	
PERSPECTIVES 2019	- Poursuivre l'élaboration des textes d'application de la loi régissant la formation professionnelle; - réviser les textes juridiques sur l'emploi ; - éditer et vulgariser la politique nationale de l'emploi; - élaborer un cadre juridique de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales; - faire le suivi de la dimension emploi dans les chantiers HIMO; - poursuivre le financement des micro-projets par le PIAASI et développer les micro-entreprises; - promouvoir les emplois verts au Cameroun ; - poursuivre l'élaboration du fichier national des compétences ; - élaborer un cahier de charges, et le statut juridique et l'architecture institutionnelle des Bureaux Emploi Municipaux (BEM); - équiper des BEM pilotes en matériel de bureau ; - suivre le recrutement des nationaux dans les grands chantiers ; - suivre la situation de la main d'œuvre de nationalité étrangère dans les secteurs de production ; - suivre les activités des entreprises de travail temporaire, offices privés de placement et entreprises utilisatrices; - sensibiliser les acteurs publics et privés sur le projet SIFA avec le MINEPAT; - organiser et réintégrer en auto-emploi les migrants camerounais de retour de la côte de la méditerranée; - suivre la dimension emploi dans les plans et programmes gouvernementaux ; - évaluer le nombre d'emploi créé par les secteurs modernes de l'économie ; - faire le suivi des activités du Comité Interministériel de Suivi de l'Emploi ; - poursuivre la prospection des opportunités de partenariat et d'emplois; - poursuivre le plaidoyer pour l'emploi auprès des organisations patronales ; - recenser les ex adeptes de Boko Haram en vue de les former aux techniques de recherche et de montage des microprojets; - élaborer l'annuaire statistique sur l'emploi et la formation professionnelle, les notes de conjoncture et les cahiers de l'ONEFOP.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 ÉLABORATION DES INSTRUMENTS STRATÉGIQUES DE PROMOTION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La valeur programmée au niveau de l'indicateur était ambitieuse. Une seule étude a été retenue pour le compte 2018. Cependant, les ressources ont permis de mener les activités de cette action.

action.

OBJECTIF	Disposer de textes juridiques sur l'emploi et la main d'œuvre actualisés								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'études stratégiques réalisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 20%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	15 000 000	15 000 000	12 599 952	12 599 952	11 999 659	11 999 659	95,24 %	95,24 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte est caractérisé par la mise en cohérence des initiatives en faveur de la promotion de l'emploi.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	l'élaboration de la cartographie des emplois verts au Cameroun et l'élaboration d'un fichier de compétence dans le secteur de l'agriculture et des BTP pour une phase pilote.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La valeur programmée au niveau de l'indicateur était ambitieuse. Une seule étude a été retenue pour le compte 2018. Cependant, les ressources ont permis de mener les activités de cette action.								
Perspectives 2019	· Poursuivre l'élaboration des textes d'application de la loi régissant la formation professionnelle; · réviser les textes juridiques sur l'emploi ; · éditer et vulgariser la politique nationale de l'emploi; · élaborer le cadre juridique de la Gestion Prévisionnelle des Effectifs et des Compétences.								

Action 02 PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI

Le budget du PIAASI en 2018 a été revu légèrement à la hausse. Cependant, ce budget reste faible et n'a pas permis d'atteindre l'objectif prévu.

able et n'a pas permis d'atteindre l'objectif prévu.

OBJECTIF	Création des emplois à travers l'encadrement et le financement des microprojets des acteurs du secteur informel.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'emplois directs et indirects créées en auto-emploi				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 14,41%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		600.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		5800.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		836						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	608 000 000	608 000 000	606 400 000	606 400 000	606 400 000	606 400 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	-Taux de chômage et de sous-emploi des jeunes très élevée (14% et plus de 70%); - l'économie informelle occupant plus de 90% de la population active.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Le financement par le PIAASI de 209 microprojets pour un montant de 309 000 000 FCFA soit une moyenne de 1 478 000 FCFA de financement par projet. Ces projets ont généré 209 emplois directs et 627 emplois indirects ; - recouvrement des crédits octroyés les années antérieures. Un taux recouvrement de 28% a été enregistré en 2018. Celui-ci varie selon les régions ; - renforcement des capacités techniques de plus de 1800 promoteurs dans diverses filières (élevage, agriculture, pisciculture, apiculture, métier du bois, savonnerie et teinture artisanale, etc.) par ses antennes régionales en organisant des ateliers interactifs et itinérants animés par les maîtres artisans ; - actualisation des fichiers régionaux et central sur les acteurs du secteur informel par corps de métiers.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La valeur cible n'a pas été ajusté après notification de l'enveloppe budgétaire.								
Perspectives 2019	· Evaluer les capacités entrepreneuriales des candidats · Renforcer les capacités du candidat et formation en gestion des micro-unités · Poursuivre du financement des micro-projets de groupes et associations.								

Action 03 DEVELOPPEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF	Faciliter l'insertion professionnelle des nationaux.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de nationaux insérés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 74,48%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		35000.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		110000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		8193						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	80 500 000	80 500 000	56 300 879	56 300 879	56 300 879	56 300 879	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• Construction des chantiers de la CAN ; • mise en œuvre de la circulaire n°005/PM du 13 juin 2012 relatives aux clauses générales applicables aux investisseurs étrangers ; • plaidoyer du MINEFOP auprès du secteur privé pour les faire adhérer à la politique du gouvernement en matière d'emploi.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• le suivi des insertions dans certains chantiers de la CAN ; • suivi des activités des entreprises de travail temporaire, bureaux et offices privés de placement ; • lutte contre la main d'œuvre de nationalité étrangère ; • concertation avec les entreprises de de travail temporaire, bureaux et offices privés de placement ; • actualisation du fichier de la main d'œuvre de nationalité étrangère ; descentes du Ministre dans certaines entreprises.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources ont permis d'organiser les descentes sur le terrain et de faire des prospections pour la mise en place des stratégies de suivi et de contrôle des emplois générés par les différents projets du Gouvernement ; pour l'assainissement des activités des entreprises de travail temporaire et offices de placement ; l'intensification des actions de sensibilisation en faveur de la promotion de l'emploi des nationaux et la multiplication de prospections au sein des entreprises et dans les grands chantiers entre autre (travaux de préparatoires de la CAN 2021).								
Perspectives 2019	• Faire le suivi de la dimension emploi dans les chantiers HIMO; • promouvoir les emplois verts au Cameroun ; • élaborer un cahier de charges, le statut juridique et l'architecture institutionnelle des Bureaux Emplois Municipaux (BEM); • équiper des BEM pilotes en matériel informatique; • suivre le recrutement des nationaux dans les grands chantiers ; • suivre la situation de la main d'œuvre de nationalité étrangère dans les secteurs de production ; • suivre les activités des entreprises de travail temporaire, offices privés de placement et entreprises utilisatrices; • sensibiliser les acteurs publics et privés sur le projet SIFA avec le MINEPAT; • organiser et réintégrer en auto-emploi les migrants camerounais de retour de la côte de la méditerranée; • suivre la dimension emploi dans les plans et programmes gouvernementaux ; évaluer le nombre d'emploi créé par les secteurs modernes de l'économie.								

Action 04 PARTENARIAT ET PROMOTION DES EMPLOIS

OBJECTIF	Développer un partenariat efficace avec toutes les parties prenantes dans le domaine de l'emploi.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de conventions de partenariat et de cadres de collaboration signés et mis en œuvre				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,66%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		2.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		6.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	57 000 000	57 000 000	47 355 000	47 355 000	47 355 000	47 355 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Lutte contre la pauvreté et le chômage, insertion socioprofessionnelle des jeunes et dynamisation du partenariat public-privé								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La signature de 04 conventions de partenariat avec les organismes privés dans le domaine de l'emploi, et de la formation professionnelles tels qu'ENEO-MINEFOP, ENEO-CFPE Douala, MINEFOP-Confédération camerounaise de la mode et du textile ; MINEFOP-MINATD-CVUC Prospection des opportunités d'emploi ayant permis de dresser 01 liste des besoins en compétence par métier et filière actualisée ; élaboration de la revue de la coopération à travers laquelle un état de lieu a été fait sur la mise en œuvre des conventions et accords de partenariats signés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La valeur programmée au niveau de l'indicateur était ambitieuse. Cependant, les ressources ont permis de mener les activités ci-après : la prospection des opportunités d'emploi ; élaboration de la revue de la coopération.								
Perspectives 2019	· Poursuivre la réalisation du Guide Pratique de Gestion des Bureaux Emplois Municipaux; · élaborer du guide du praticien GPEC; · poursuivre de l'élaboration des cadres de collaboration et convention de partenariat avec les partenaires publics et privés nationaux et internationaux en matière d'emploi; · évaluer des emplois générés par le Budget de l'État; · faire suivi de la mise en œuvre des cadres de collaboration et convention de partenariat signés; · appuyer et suivre les initiatives de promotion de l'emploi ; · opérationnaliser du Comité Interministériel de Suivi de l'Emploi.								

Action 05 AMELIORATION DE LA TRANSPARENCE DU MARCHE DE L'EMPLOI

OBJECTIF	Rendre disponible l'information sur le marché de l'emploi								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de publications statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle disponibles par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		3.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 081 507 000	1 081 507 000	796 208 995	796 208 995	796 208 995	796 208 995	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• faible transparence du marché de l'emploi ; • pluralité d'acteurs dans la production d'informations sur l'emploi ; • non formalisation des outils et des indicateurs ; notamment ceux de l'emploi décent.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	• recensement des données sur l'emploi, soit 506 025 emplois recensés ; • élaboration des notes de conjonctures du 1er et 2nd semestre 2018 (pré-validées), des cahiers 6 et 7 de l'ONEFOP et d'01 draft du fichier de compétence dans le secteur de l'agriculture et des BTP ; • collecte des données pour l'élaboration de l'annuaire statistique 2018.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	4 publications seulement ont été élaborées. Pour ce qui est de l'annuaire 2018, l'ONEFOP n'a collecté que des données partielles pour son élaboration. Les crédits ont aussi permis de mener les autres activités de cette structure à l'instar l'élaboration du projet de cadre de collaboration avec l'ONJ, l'élaboration du Manuel de Gestion de l'ONEFOP et le plan de communication. Cependant, il faut noter que le fort taux de consommation des crédits est dû au fait qu'une partie des salaires du personnel est logé dans cette action. En outre la valeur cible de cet indicateur n'avait pas été revue à la baisse après notification de l'enveloppe budgétaire.								
Perspectives 2019	élaborer l'Annuaire Statistique 2018 ; élaborer les cahiers de l'ONEFOP ; élaborer les notes de conjoncture par l'ONEFOP.								

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 453

DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Responsable du programme

MBENOUN SOPHIE MAGLOIRE DIAMANT
DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle s'est proposé à travers ce programme d'améliorer l'accès, l'offre qualitative et quantitative de la formation professionnelle et continue en relation avec les autres départements ministériels porteurs de besoins spécifiques. Il s'est agi notamment de mettre en place, de manière progressive sur toute l'étendue du territoire, des structures de formation aux métiers de divers types et de niveaux. Les structures à gestion publique viennent en complément de celles de l'initiative privée essentiellement ou en partenariat public–privé.

La formation sur tas qui est le parent pauvre en matière de formation professionnelle, connaît de plus en plus un sursaut d'intérêt en raison de la mise en place d'un système fiable de certification des compétences et des qualifications professionnelles y compris par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), qui s'arriment aux standards internationaux.

Une forte implication des milieux socioéconomiques et professionnels a été recherchée pour une meilleure adéquation formation–emploi et normes/qualité à travers des programmes élaborés et appliqués selon l'Approche Par Compétences, la Formation Par Alternance (FPA). Le suivi et l'évaluation de la pertinence des formations et les études des opportunités ont également permis la poursuite des réformes pour une formation professionnelle de qualité. A cet effet, il s'est agi d'améliorer l'offre de formation professionnelle par :

- l'opérationnalisation des trois (3) Centres de Formation Professionnelle d'Excellence de Douala, Limbé et Sangmélina ;
- la poursuite de la construction et l'équipement de deux (02) Centres de Formation Professionnelle Sectoriels dont l'un en Maintenance industrielle, Transport logistique et l'autre en Agroalimentaire avec la France ;
- la poursuite de la construction et de l'équipement de six (06) Centres de Formation aux Métiers dans le cadre du C2D;
- la poursuite de la construction et de l'équipement des SAR/SM en ressources propres;
- la poursuite de la réhabilitation des Centres de Formation Professionnelle Rapide des Métiers Industriels et d'Employés de Bureau ;
- la poursuite des études sur la transformation des SAR/SM en Centres de Formation aux Métiers;
- la formation des formateurs et la finalisation des travaux de construction et l'équipement d'un Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes de formation ;
- la prospection de la demande de nouvelles filières de formation pour répondre aux besoins du milieu du travail et l'élaboration de nouveaux référentiels de formation ;
- la poursuite de la mise en place d'un système national d'évaluation et de certification où les organisations professionnelles, les entreprises auront un rôle prépondérant à jouer ;
- l'extension de Centres d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle (COSUP) à d'autres Régions (Adamaoua et Maroua sont en cours de construction) ;
- la poursuite de la mise en place d'une banque de données et de la carte de la formation

professionnelle ;

- la poursuite de l'opérationnalisation des COSUP de Yaoundé et de Douala.

La Direction en charge de la formation et de l'orientation professionnelles partage ces responsabilités avec d'une part l'Inspection Générale des Formations en ce qui concerne l'articulation avec le monde économique, les partenariats, les normes de qualité et de l'évaluation des processus et résultats et d'autre part avec la Direction des Affaires Générales pour la mise en place des infrastructures et équipements, des moyens de fonctionnement et de la gestion du personnel et la Division des Affaires Juridiques, sur le respect de la réglementation en vigueur.

OBJECTIF	Accroître l'employabilité de la population active en adéquation avec les besoins du système productif	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'apprenants encadrés dans le cadre d'une formation professionnelle
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	46000.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	55000.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 14 737 764 000	CP 14 672 764 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBENOUN SOPHIE MAGLOIRE DIAMANT, DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme s'est exécuté dans un contexte caractérisé par l'exiguïté de l'offre, la vétusté du dispositif législatif et réglementaire, la faiblesse du partenariat formel avec les milieux socioprofessionnels, la faible maîtrise du pilotage central et coordonné de la formation professionnelle, l'obsolescence des infrastructures d'accueil, l'insuffisance du financement, la faiblesse des moyens pédagogiques, la non appropriation des nouveaux programmes, la qualité et le niveau des formateurs et la faiblesse de la planification de la formation professionnelle.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Au cours de l'exercice 2018, un montant de 14 522 764 000 FCFA a été débloqué pour l'atteinte des objectifs de ce programme. Ce qui a permis d'encadrer 39 731 apprenants dans les structures de formation relevant du MINEFOP et le taux de réalisation technique de 68.60 %. Cette somme a permis la mise en œuvre des actions suivantes :

S'agissant de l'amélioration de l'accès et de l'équité en formation professionnelle, les structures publiques et privées agréées ont accueilli plus de 39 731 apprenants. En outre, trente (30) bourses de formation ont été offertes par le Maroc et quarante-huit (48) bourses par l'Algérie

aux jeunes camerounais sélectionnés en collaboration avec les représentations diplomatiques des pays concernés. Dix-huit (18) bourses nationales ont été également octroyées aux jeunes en quête de qualification professionnelle. Aussi les journées portes ouvertes ont été organisées dans 9 régions au cours desquelles 6947 personnes ont été accueillies.

En ce qui concerne l'amélioration de l'offre quantitative de formation professionnelle, l'on peut mentionner notamment : le fonctionnement effectif des Centres de Formation Professionnelle d'Excellence de Douala, Limbé et Sangmélina qui a déjà permis d'assurer le renforcement des capacités de plus de deux cents (200) travailleurs, par l'organisation des sessions de formation continue ; l'ouverture effective du Centre de Formation Professionnelle aux métiers industriels de Nkongsamba, fruit de la coopération avec l'Autriche à travers un prêt de la Raffeissen Bank. L'acquisition de 25 kits de formation acquis et 60 bancs acquis dans 16 SAR/SM ; 01 convention signée pour le démarrage du projet de développement des compétences avec la Banque Mondiale; la construction de 2 blocs de salles de classe construits dans 14 SAR/SM et la réhabilitation de 09 machines à bois/couture et d'01 atelier dans 08 SAR/SM; la pose des premières pierres des CFM d'Ebebda, Nanga Eboko et Maroua ; les études de faisabilité pour la mise en place de 06 centres de formation aux métiers et la modernisation du CFPR-MI de Pitoa avec la coopération canadienne (sont presque achevées) etc.

Concernant l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle, le MINEFOP a procédé à l'accroissement du nombre de candidats à l'examen du Diplôme de Qualification Professionnelle (DQP) dans les 55 spécialités homologuées qui est passé à 3 081 candidats pour la session de décembre 2018, contre 2 857 en 2017 ; le nombre de candidats aux examens supervisés pour les spécialités nouvelles est allé de 1 820 en 2017 à 2.247 en 2018 ; l'élaboration de sept (07) référentiels de formation professionnelle par l'APC dans les spécialités d'administrateurs de base de données, de charpentier métallique ou bois, de dessinateur des BTP, de techniciens en animation 3D et 4D de synthèse d'images, en maintenance d'engins et de matériels de chantier et de manutention, en sécurité informatique et en Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) ; l'agrément d'ouverture et de renouvellement octroyé à 299 structures privées de formation professionnelle ; l'octroi des kits didactiques à plusieurs structures publiques de formation professionnelle ; le renforcement des capacités de trente-trois (33) professionnels-formateurs en ingénierie pédagogique selon l'Approche par Compétences (APC).

Dans le cadre de la poursuite de la décentralisation, le MINEFOP a octroyé à 10 communes des crédits pour l'élaboration plans prévisionnels locaux de formation et d'insertion (Nganha, Obala, Guere, Dizangue, Kette, Demsa Lokoundje, Misaje, Bangou, et Eyumodjock).

Pour ce qui est du renforcement du système d'information et d'orientation professionnelle, s'est poursuivie par : l'accueil et l'orientation, d'environ 6 551 jeunes et chercheurs d'emplois par les Centres d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle (COSUP) de Yaoundé et de Douala ; l'organisation des ateliers thématiques et 01 zoom sur les métiers de l'audio-visuel ; la participation au carrefour des métiers régional ; la poursuite de la construction des COSUP à Ngaoundéré et à Maroua.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	39 731	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	72,23%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 10 435 021 727	CP 10 370 021 727
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 10 220 021 727	Ecart CP 10 220 021 727
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 9 330 488	CP 9 330 488
TAUX DE CONSOMMATION	99,97 %	99,97 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La crise sociale dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a entraîné la fermeture de plusieurs structures publiques et privées ce qui a eu un impact sur l'effectif global escompté. Les crédits alloués à ce programme ont permis de mener les activités programmées pour le compte de l'exercice 2018.	
PERSPECTIVES 2019	- octroyer les bourses de formation professionnelle aux jeunes en quête d'emploi; - démarrer de la construction du centre de formation professionnelle à Nanga Eboko; - poursuivre l'opérationnalisation les 03 CFPE de Douala, Limbé, et Sangmelima; - construire d'un centre de formation professionnelle à Yaoundé avec la TIKa; - construire de 08 blocs de 2 salles de classes avec bureau du Directeur dans 8 SAR/SM; - construire de 8 ateliers dans 08 SAR/SM; - poursuivre la mise en place des Centres de Formation Professionnel aux Métiers (CFM) et des CFPS sous fond C2D ; - opérationnaliser l'Institut de formation des formateurs et du développement des programmes de Yaoundé et le CFP de Nkongsamba ; - poursuivre la réhabilitation des infrastructures et équipements dans les structures de formation de Centres de Formation Professionnelle existants ; - acquérir les kits de formation professionnelle en menuiserie, industrie d'habillement, maçonnerie, électricité et informatique au bénéfice des structures de formation professionnelle; - acquérir la matière d'œuvre dans les 287 SAR/SM et 07 centres publics de formation rapide ; - acquérir 1080 tables-bancs au bénéfice de 18 structures de formations publiques; - poursuivre le transfert des compétences aux CTD à travers l'élaboration des plans prévisionnels locaux de formation professionnelle et de recyclage dans 10 communes ; - diversifier l'offre de formation professionnelle avec l'élaboration de nouveaux référentiels de formation professionnelle dans les filières porteuses ; - poursuivre la mise en place de la formation à distance (FOAD) ; - mettre en œuvre le projet de développement des compétences pour la croissance et l'emploi en partenariat avec la Banque Mondiale; - mettre en œuvre le projet PADECE avec la BAD; - poursuivre l'élaboration de nouveaux référentiels et l'implantation ceux déjà élaborés ; - poursuivre la mise en place d'un cadre national de certification pour la gestion des systèmes d'évaluation professionnelle; - suivre des activités pédagogiques et organiser les examens dans les structures de formation professionnelle; - poursuivre l'amélioration des prestations des COSUP de Douala et de Yaoundé, finaliser la construction de ceux de Ngaoundéré et de Maroua et démarrer la construction de celui de Bamenda; - rechercher et acquérir les manuels et autres supports didactiques dans le domaine de la formation professionnelle ; - actualiser la carte de la formation professionnelle.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 AMELIORATION DE L'ACCES ET DE L'EQUITE EN FORMATION PROFESSIONNELLE								
OBJECTIF	Accroitre l'accès à la formation professionnelle							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'accroissement annuel des effectifs				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 55,55%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		9.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	213 000 000	213 000 000	86 400 000	86 400 000	86 400 000	86 400 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action s'est exécutée dans un contexte caractérisé par la crise dans les régions du Nord-Ouest ; du Sud-Ouest, la timide reprise des activités de formation professionnelle dans l'Extrême-Nord, et les coûts élevés des frais de formation pour l'accès aux différentes offres de formation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- octroi de trente (30) bourses de formation offertes par le Maroc et quarante-huit (48) bourses par l'Algérie aux jeunes camerounais sélectionnés en collaboration avec les représentations diplomatiques des pays concernés. Dix- huit (18) bourses nationales ont été également octroyées aux jeunes en quête de qualification professionnelle ; - organisation des journées de promotion de la formation professionnelle au niveau régional au cours desquelles 6947 personnes ont été accueillies visité les points d'exposition des œuvres réalisées dans les centres de formation professionnelle.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les crédits alloués à cette action ont permis de financer l'octroi des bourses aux camerounais et l'organisation des JPO. Cependant, on aurait pu mieux faire concernant le résultat de l'indicateur si la situation sécuritaire au Nord-Ouest et au sud-Ouest n'avait pas entraîné la fermeture de nombreux établissements privés.							
Perspectives 2019	- Octroyer les bourses de formation professionnelle ; - organiser les journées de promotion de la formation professionnelle.							

Action 02 AMELIORATION DE L'OFFRE QUANTITATIVE DE FORMATION PROFESSIONNELLE									
OBJECTIF	Accroitre le parc infrastructurel de la formation professionnelle								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'infrastructures de formation professionnelle réalisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 101%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		270.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		295.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		298						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	7 607 303 000	7 607 303 000	3 554 327 999	3 554 327 999	3 404 327 999	3 404 327 999	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action s'est exécutée dans un environnement est caractérisé par une insuffisance de structures de formation professionnelle répondant aux besoins de l'économie. Ce qui justifie la nécessité d'accroitre les structures de manière équitable sur le territoire national, de manière à permettre à tout potentiel demandeur professionnelle initiale ou continue d'accéder aux compétences souhaitées.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Poursuite des travaux de construction du CFM de Bandjoun ; - poursuite des travaux de construction de l'INFFDP; - inauguration et ouverture du CFM de NKONGSAMBA ; - pose des premières pierres des CFM d'Ebebda, Nanga Eboko et Maroua ; - la structuration du projet de développement des compétences avec la Banque Mondiale; - études de faisabilité pour la mise en place de 06 centres de formation aux métiers et la modernisation du CFPR-MI de Pitoa avec la coopération canadienne (sont presque achevées) ; - acquisition de 25 kits de formation acquis et 60 bancs acquis dans 16 SAR/SM ; - construction 2 blocs de salles de classe construits dans 15 SAR/SM et 01 atelier dans 08 SAR/SM; - réhabilitation de 09 machines à bois/couture, d'01 atelier et 05 salles de classe dans 01 SAR/SM; - dans le cadre de la poursuite de la décentralisation, le MINEFOP a octroyé à 10 communes des crédits pour l'élaboration plans prévisionnels locaux de formation et d'insertion (Nganha, Obala, Guere, Dizangue, Kette, Demsa Lokoundje, Misaje, Bangou, et Eyumodjock).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat découle du décompte du nombre de SAR/SM, de CFPE, de CFPREB-MI, et CFM à l'actif du MINEFOP. Aucune nouvelle structure n'a été réalisée en 2018, l'Institut National de Formation des Formateurs et du Développement des Programmes (INFFDP) étant encore en cours de construction. Les ressources allouées à cette action ont permis de mener les activités programmées dans cette action.								

Perspectives 2019	- Démarrer de la construction du Centre de formation aux métiers de Nanga Eboko;- poursuivre l'opérationnalisation les 03 CFPE de Douala, Limbé, et Sangmelima; - construire un Centre de formation professionnelle à Yaoundé sur don de la TIKa; - construire de 08 blocs de 2 salles de classes avec bureau du Directeur dans 8 SAR/SM; - construction de 8 ateliers dans 08 SAR/SM; - poursuivre la mise en place des Centres de Formation aux Métiers (CFM) et des Centres de formation professionnelle sectoriels (CFPS) sous fonds C2D ; - opérationnaliser l'Institut de formation des formateurs et du développement des programmes de Yaoundé (INFFDP) et le CFM de Nkongsamba ; - poursuivre la réhabilitation des infrastructures et équipements dans les structures de formation de Centres de Formation Professionnelle existants ; - acquérir les kits de formation professionnelle en menuiserie, industrie d'habillement, maçonnerie, électricité et informatique au bénéfice des structures de formation professionnelle; - acquérir la matière d'œuvre dans les 287 SAR/SM et 07 centres publics de formation rapide ; - acquérir 1080 tables-bancs au bénéfice de 18 structures de formations publiques; - poursuivre la réalisation de l'étude sur la transformation des SAR/SM en CFM.
-------------------	---

Action 03 AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF	Accroitre l'employabilité des ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'insertion des sortants du système de formation professionnelle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 107,69%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		50.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		65.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		70						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	6 587 517 000	6 587 517 000	6 476 501 338	6 476 501 338	6 473 231 874	6 473 231 874	99,95 %	99,95 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action est caractérisé par le renouvellement des besoins en compétences compte tenu des innovations technologiques qui imposent à la formation professionnelle d'ajuster son offre de formation en adéquation avec le marché de l'emploi. Par ailleurs, une couverture numérique des emplois n'est pas assurée par l'offre de formation. À cet effet, une forte implication du secteur public-privé et de plateforme de concertation et d'échanges sur la formation professionnelle.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Organisation des examens et concours qui s'est sanctionné par un rapport d'activités; - élaboration de sept (07) référentiels de formation professionnelle par l'APC dans les spécialités d'administrateurs de base de données, de charpentier métallique ou bois, de dessinateur des BTP, de techniciens en animation 3D et 4D de synthèse d'images, en maintenance d'engins et de matériels de chantier et de manutention, en sécurité informatique et en Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) ; - ouverture et renouvellement de 299 centres privés ; - tenues des concertations avec certaines entreprises (Région du Centre : 06 et dans le Littoral : 08) dans le cadre du développement de l'apprentissage ; - renforcement des capacités de trente-trois (33) travailleurs dans l'ingénierie pédagogique selon l'Approche par Compétences (APC).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	A date, il n'existe aucun dispositif de suivi post-formation des sortants. Les ressources ont permis de mener les activités de cette action. des structures publiques. Cependant, cette réalisation résulte des données reçues des quelques structures privées agréées par le MINEFOP.								
Perspectives 2019	- Poursuivre de l'homologation des référentiels; - organiser et moderniser du dispositif d'apprentissage; - poursuivre le Développement de la formation ouverte et/ou à distance ; - poursuivre du suivi de l'application des normes et de la qualité en formation professionnelle ; - poursuivre de mise en œuvre du système de validation des acquis de l'expérience dans les secteurs porteurs ; - élaborer de 06 nouveaux référentiels de formation professionnelle ; - poursuivre le suivi et gestion des activités des structures de formation professionnelle.								

Action 04 RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE								
OBJECTIF	Améliorer l'accès aux services d'information et d'orientation professionnelle							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes accueillies et orientées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 56,96%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		11500.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6551					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	329 944 000	264 944 000	317 792 390	252 792 390	252 792 390	252 792 390	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Insuffisance des informations sur la formation professionnelle.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	· Sensibilisation des publics cibles et partenaires sur les prestations des COSUP ; · actualisation de la stratégie nationale d'orientation professionnelle ; · renforcement des capacités des publics cibles sur les techniques de recherche d'emploi; · organisation des carrefours métiers sur l'ensemble des régions du Cameroun ; · élaboration, édition et diffusion des supports d'information ; · organisation d'un zoom-métiers sur les métiers de l'Audiovisuel ; · organisation des séances d'information sur les formations choisies par les responsables des structures centrales d'orientation du MINEFOP ; · organisation de l'administration des tests psychotechniques pour l'admission dans les CFPE et CFPR sous tutelle du MINEFOP; · poursuite de la construction des COSUP de Ngaoundéré et de Maroua (phase 2).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les crédits alloués ont permis de poursuivre la construction des COSUP de Ngaoundéré et de Maroua, et aux COSUP de Douala et de Yaoundé de mener leurs activités. Toutefois, le résultat obtenu aurait pu être amélioré si la modicité de certaines lignes de crédits avait permis au COSUP de Douala d'organiser un zoom métier et d'accueillir beaucoup de jeunes ceux-ci étant généralement attiré par le cyber espace, qui malheureusement n'a pas été opérationnel en 2018 faute de crédits.							
Perspectives 2019	· Poursuivre de la construction de 02 COSUP de Maroua et de Ngaoundéré (phase 3) ; · construire le COSUP de Bamenda; · organiser les zooms-métiers; · organiser un carrefour métier et publication des actes.							

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 454

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Responsable du programme

MONGLO ATHANASE
DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme support du MINEFOP vise l'amélioration de la coordination des services et la bonne mise en œuvre des programmes. Il respecte le cadre proposé conjointement par le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Ministère des Finances pour la présentation des programmes supports. Ainsi il regroupe les actions ayant un caractère transversal telles que la coordination des services, les études stratégiques, la gestion budgétaire, la gestion des ressources humaines, l'amélioration du cadre de travail, le développement des Technologie de l'Information et de la Communication, l'audit et le contrôle, le conseil juridique, la communication et la gestion du courrier et des archives.

Sa performance est mesurée sur la base du taux de réalisation des activités budgétisées. La stratégie pour y parvenir consiste à coordonner et suivre la mise en œuvre des activités, à réaliser des études stratégiques et de planification, à gérer la préparation et le suivi de l'exécution du budget et des marchés publics, à améliorer le cadre de travail, à gérer les ressources humaines, à poursuivre l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les méthodes de travail, à poursuivre le contrôle et l'audit des services, à veiller au respect des lois et règlements, à accroître la visibilité des activités du MINEFOP et à s'assurer de la bonne gestion des ressources documentaires.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	100.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 5 758 687 000	CP 4 358 712 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MONGLO ATHANASE, DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre de ce programme s'est faite dans un contexte d'insuffisance d'infrastructures et d'équipements dans les structures déconcentrées et centraux du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et, la poursuite d'une meilleure appropriation par les acteurs de la chaîne de dépense, de l'élaboration, l'exécution et le suivi-évaluation du budget de l'état.

Aussi, cette mise en œuvre est marquée par l'amélioration continue de la gestion rationnelle du personnel à travers l'assainissement permanent du fichier du personnel, le déploiement et le redéploiement des personnels enseignants pour une meilleure prise en compte des besoins en personnel dans les structures de formation professionnelle.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Le montant alloué à ce programme s'élevait à **4 363 112 000 FCFA**. Ce montant a permis le fonctionnement des structures et la réalisation des programmes opérationnels. Le taux de réalisation technique s'élève à **94.95%**.

La mise en œuvre de ce programme a permis d'assurer la coordination des actions du MINEFOP, de mener les études stratégiques et d'améliorer la gestion financière, tout en mettant un accent sur l'amélioration des conditions et le cadre de travail du personnel, et la sécurisation du patrimoine. Ainsi, plusieurs activités ont été menées pour l'atteinte des objectifs fixés, il s'agit de :

- l'élaboration de la revue et de l'actualisation des programmes et actions pour l'exercice 2018 ;
- la révision et l'élaboration du rapport de programmation des projets ;
- l'actualisation du CDMT pour la période 2019-2021 ;
- l'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) 2017;
- l'élaboration du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2019;
- l'élaboration du Rapport d'évaluation de la chaîne des résultats 2017 élaboré ;
- le suivi et la passation du marché pour la construction du bâtiment R+2 à la Rue Ceper;
- l'acquisition de divers équipements et véhicules pour le compte des services centraux et déconcentrés ;
- la mise en œuvre du schéma directeur informatique au MINEFOP;
- les descentes au niveau des services pour l'évaluation de la performance et les conditions de fonctionnement des services déconcentrés ;
- l'acquisition du mobilier de bureau pour 01 DREFOP et 02 DDEFOP;
- l'aménagement des locaux des services centraux;
- l'aménagement des locaux de 03 DREFOP (Ouest, Est et Centre) ;
- l'acquisition de 02 ordinateurs complets dans 03 DREFOP (Est, Littoral et Adamaoua) et 06 DDEFOP (Donga Mantung, Vina, Lom et Djerem, Mayo Banyo, Manyu, Nyong et Kelle et Haut Nkam), 03 ordinateurs complets dans 03 DREFOP (Sud et Sud-Ouest) ;
- l'acquisition d'01 photocopieur pour le compte de 06 DDEFOP (Océan, Vina, Mezam, Ngoketunjia, Kadey, Mayo Kani).

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	94,95%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	94,95%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 796 678 363	CP 4 396 703 363
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 425 583 257	Ecart CP 1 425 583 257
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 340 550 803	CP 4 340 550 803
TAUX DE CONSOMMATION	98,72 %	98,72 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES	Compte tenu de la longueur de la procédure de passation des Marchés, certains projets n'ont pu	

RESSOURCES	être exécutés en 2018 notamment le projet de construction d'un bâtiment R+2 pour abriter les services centraux. D'autres crédits ont permis à d'autres activités à l'instar des fonds alloués à l'élaboration du cadre national de la certification qui ont servi de contribution du MINEFOP au forum pour l'éducation, et ce, à la suite d'une instruction de la Primature.
PERSPECTIVES 2019	· Pour une bonne mise en œuvre des programmes opérationnels, il est envisagé de mettre accent sur: · le renforcement des capacités des ressources humaines, l'assainissement des fichiers solde et personnel, l'amélioration du cadre et conditions de travail du personnel; · l'amélioration du cadre de travail pour un meilleur rendement à travers la construction et l'entretien des infrastructures dans les services centraux et déconcentrés ; · la consolidation du processus de planification, de programmation, de préparation et de suivi de l'exécution du budget à travers notamment un renforcement des capacités du personnel de la chaîne PPBS pour assurer une production efficace des documents (PAP, CDMT, PPA, RAP) de préparation du budget ; · l'implémentation du dispositif axé sur la performance en renforçant le dialogue de gestion; · l'amélioration de la gestion financière et budgétaire ; · la poursuite de la modernisation de la gestion des ressources humaines, le développement des TIC et le suivi de la mise en œuvre du schéma directeur informatique, l'amélioration du conseil juridique, de la communication et de la gestion documentaire ; · l'évaluation des performances des services, le suivi de la feuille de route, l'élaboration du manuel de procédures administratives, la mise en place et la diffusion des normes et procédures de services, l'amélioration de la gestion du courrier, de l'accueil des usagers et l'amélioration des délais de traitement des dossiers à travers l'opérationnalisation du portail pour le suivi des dossiers en ligne. · la redynamisation du système de collecte des données statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle grâce à la dotation en moyens de locomotion et d'outils techniques modernes ; · l'amélioration de l'information en direction des cibles du MINEFOP à travers la mise en œuvre d'un plan de communication adéquat et la promotion du bilinguisme ; · la poursuite de l'intensification des activités normatives et de défense des intérêts de l'Etat en justice, ainsi que les activités de lutte contre la corruption et le VIH-SIDA au sein des services à travers la Cellule de Lutte contre la Corruption (CLCC) et le Comité Genre.

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES									
OBJECTIF	Coordonner la mise en œuvre des programmes								
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation physique des activités budgétisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 94,95%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		94,95%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	909 500 000	909 500 000	698 162 967	698 162 967	692 837 966	692 837 966	99,24 %	99,24 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite de l'opérationnalisation du dialogue de gestion.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Supervision des activités de toutes les structures ; - élaboration des instruments de suivi, à l'instar du plan d'action et de la feuille de route; - poursuite de l'opérationnalisation du dialogue de gestion qui a permis de conduire des concertations au sein des programmes.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les moyens alloués ont permis la réalisation des activités. Toutefois, certaines procédures n'ont pas abouti et quelques prestataires ont été défaillants.								
Perspectives 2019	- Poursuivre de la mise en œuvre du dialogue de gestion, l'animation programmes ; - améliorer la coordination des services.								

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATIONS

OBJECTIF	Élaborer un cadre stratégique et de planification pour atteindre les objectifs des programmes du MINEFOP								
Indicateur	Intitulé:		Taux de maturation des projets et activités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98,95%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		95.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		94%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	35 000 000	35 000 000	28 799 425	28 799 425	28 799 425	28 799 425	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte caractérisé par la mise en œuvre des objectifs stratégiques du DSCE en matière d'emploi et de la formation professionnelle. Prémisses du deuxième triennat du budget-programme.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	· élaboration de la banque de projets du MINEFOP ; · élaboration du rapport de la revue et actualisation des programmes et des actions; · maturation des projets inscrits dans le BIP du MINEFOP pour l'exercice 2019, 94% de ces projets ont été jugés matures; · élaboration du Cadre de Dépense à Moyen Terme du MINEFOP pour la période 2019-2021.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cet indicateur reprend le taux de maturation des projets obtenus lors du passage aux Conférences de maturation des projets au MINEPAT. Certains projets faisant l'objet de maturation partielle ont plombé l'objectif de l'action. Néanmoins la maturation desdits projets s'est poursuivie afin de n'avoir que des projets entièrement matures dans le Projet de Performance.								
Perspectives 2019	Continuer d'améliorer la qualité du contenu de la revue et actualisation des programmes et du rapport de programmation 2019-2021.								

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des activités budgétisées								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'engagement des crédits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 104,70%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		95.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		99,47%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	165 432 000	165 432 000	167 775 766	167 775 766	166 775 411	166 775 411	99,4 %	99,4 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite de l'appropriation par les acteurs de la dépense du processus l'élaboration, d'exécution et du suivi-évaluation du Budget Programme à travers la participation aux séminaires organisés à cet effet. La mise en place et le fonctionnement effectif des comités de suivi de l'exécution du budget ; Les missions de contrôle et de suivi de l'exécution du budget auprès des services déconcentrés et des CTD								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2019 ; - élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) 2017 ; - évaluation de la chaîne des résultats ministérielle, du FNE et projets connexes 2017; - élaboration de l'intégralité des documents techniques de passation des marchés publics programmés dans les services centraux au titre de l'exercice 2018.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Meilleure appropriation des outils d'élaboration et d'exécution du budget programme par les différents acteurs de la chaine budgétaire (PPBS).								
Perspectives 2019	Améliorer la qualité du contenu des documents ci-après : - la Chaîne de résultats ministériels - le Rapport Annuel de Performance (RAP) - le rapport de la revue des programmes et Actions - le Cadre de Dépenses à Moyen terme (CDMT) - le Projet de Performance des Administrations (PPA).								

Action 04 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les structures des infrastructures et équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:		Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 57,14%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		35.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 223 755 000	823 780 000	2 216 554 533	816 579 533	816 554 533	816 554 533	36,83 %	99,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Insuffisance des infrastructures et d'équipement. En effet, le MINEFOP depuis sa création n'a pas encore obtenu les dotations budgétaires pouvant lui permettre de construire et d'équipé ses services déconcentrés.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Collecte des données en vue de l'élaboration des plans de masse des sites ayant bénéficié des constructions dans le BIP 2018 dans les dix régions ; - construction en cours de la DREFOP du Nord et la DDEFOP Haute-Sanaga ; - sécurisation de 68 sites devant abriter les services du MINEFOP.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat s'explique par le fait que le mobilier est acquis dans les services centraux et déconcentrés. Le personnel enseignant n'a pas vraiment un espace qui lui servirait de bureau. Cependant, les ressources allouées à cette action ont permis de conduire les activités suscitées essentiellement constituées d'activités d'investissement. Toutefois, il faut relever que quelques projets n'ont pas pu été réalisés soit pour forclusion, soit pour défaillance du prestataire ou alors à cause de la disparition du titre de confirmation de créance.								
Perspectives 2019	- Élaborer des plans de masse et architecturaux des structures de formation - faire l'inventaire du patrimoine ; - poursuivre la constructions des DREFOP et DDEFOP ; - construire les clôtures des DREFOP et DDEFOP ; - poursuite l'équipement des services centraux et déconcentrés en mobilier et matériel informatique ; - sécuriser le patrimoine et sites abritant les services du MINEFOP.								

Action 05 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Améliorer qualitativement les ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du plan de formation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 47,46%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		50.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		23,73%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 090 100 000	2 090 100 000	2 394 199 212	2 394 199 212	2 344 397 008	2 344 397 008	97,92 %	97,92 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par la poursuite des activités d’assainissement permanent du fichier du personnel.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Renforcement des capacités de 196 personnels dans les domaines de la rédaction administrative, de l'approche par compétence, de la comptabilité publique, de la formation bilingue, du management des ressources humaines etc. - assainissement du fichier solde par le recensement physique du personnel ; - tenue d'une session de la commission paritaire d'avancement.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les coûts des formations ciblées ont pesé sur les effectifs du personnel susceptible d’être formé au regard du budget alloué. En plus cette dotation a chuté de manière drastique en 2018. Le taux de consommation élevé est dû au fait qu’une partie des salaires du personnel est logé dans cette action.								
Perspectives 2019	- Renforcer les capacités du personnel ; - maitriser du personnel et de la masse salariale ; - promouvoir l'approche genre - prévenir et lutter contre les maladies endémiques (VIH/SIDA, Paludisme, etc.)								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85,71%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		50.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		70.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	140 900 000	140 900 000	124 553 143	124 553 143	124 553 143	124 553 143	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur informatique élaboré en 2015.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Extension de la connexion internet dans les DDEFOP Mefou Akono, Mefou et Afamba, Mayo Tsanaga et Ngoketunjia DREFOP et DDEFOP ; - production de 300 cartes professionnelles ; - animation et mise à jour du site web ; - migration du site web de Joomla 1.5 vers 2.5 ; - acquisition du matériel informatique de 10 ordinateurs.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les projets relatifs à la poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur n'ont pas fait l'objet d'une haute priorisation, ce qui a conduit au résultat obtenu. Il convient de relever que certains cartons ont disparu, rendant non exécutable les marchés y relatifs. (extension de la connexion internet et équipement de la salle multimédia à la SAR/SM de Rhumsiki).								
Perspectives 2019	- Poursuivre de l'extension de l'intranet du site web dans les DREFOP et les DDEFOP ; - mettre à jour le site web ; - acquérir les applications spécifiques aux services techniques.								

Action 07 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de missions de contrôle effectuées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		6.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		8						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	54 500 000	54 500 000	44 831 263	44 831 263	44 831 263	44 831 263	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Renforcement du contrôle et de l'audit des structures administratives.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption; - développement des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) ; - suivi évaluation des performances des services - Suivi du programme de transfert des compétences et des ressources aux CTD..								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les services de l'IGS sont de plus en plus déployés sur le terrain pour améliorer la gouvernance au sein du MINEFOP.								
Perspectives 2019	- Poursuivre l'évaluation des performances des services ; - mettre en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption ; - suivre le programme de transfert des compétences et des ressources aux CTD								

Action 08 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements								
Indicateur	Intitulé:		Proportion d'affaires suivies				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	40 000 000	40 000 000	33 784 885	33 784 885	33 784 885	33 784 885	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte est caractérisé par une insuffisance du cadre juridique encadrant le secteur de l'emploi et de la formation professionnelle, source de plusieurs contentieux en justice.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Défense des intérêts du MINEFOP en justice ; - révision de l'organigramme ; - la révision (encore en cours) de l'ensemble du cadre législatif et réglementaire qui régit l'exercice de l'activité de formation professionnelle au Cameroun, afin de rénover le dispositif de formation professionnelle et de disposer d'un mécanisme de financement de la formation professionnelle ; - actualisation du recueil des textes juridiques; - promotion et protection des droits de l'homme ; - finalisation du manuel de procédure administrative.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Tous les contentieux dans lesquels le MINEFOP est impliqué ont fait l'objet d'un suivi permanent.								
Perspectives 2019	- Défendre les intérêts du MINEFOP en justice ; - mettre en œuvre le Plan d'Action National de Promotion de la Protection des Droits de l'Homme relatif au volet emploi ; - révision de l'organigramme phase 2 ; - suivre le projet de loi portant ratification de la convention N°142 relative à la valorisation des ressources humaines ; - actualiser le recueil de textes.								

Action 09 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

OBJECTIF	Accroitre la visibilité des actions menées								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 123,53%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		10.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		17.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		21						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	61 000 000	61 000 000	53 017 280	53 017 280	53 017 280	53 017 280	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action intervient dans un contexte d'un plus grand besoin de visibilité de réalisations effectuées dans le sous-secteur emploi et formation professionnelle.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Production du MINEFOP NEWS, d'un spot audio-visuel, d'un roll-up ; - couverture médiatique ; - reportage et protocole ; - animation du site web.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La gestion stricte et efficiente ainsi que l'appui multiforme de la DAG a permis de dépasser les résultats escomptés.								
Perspectives 2019	· Promouvoir le bilinguisme ; · poursuivre l'animation de l'émission radio SOS emploi ; · élaborer et produire le journal MINEFOP News ; • poursuivre la couverture médiatique des activités du MINEFOP ; · réaliser les documentaires sur l'emploi et la formation professionnelle.								

Action 10 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 52,5%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		21%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	38 500 000	38 500 000	34 999 889	34 999 889	34 999 889	34 999 889	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Nécessité de numérisation du système de gestion du courrier et d'archivage.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Gestion courante du courrier et des archives.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités menées dans cette action ont principalement concerné la maintenance des systèmes d'archivage en place. De nouvelles activités permettant de contribuer de manière directe à l'amélioration de l'indicateur n'ont pas pu être budgétisées. De nouveaux services n'ont pas intégré de système d'archivage.								
Perspectives 2019	- Archiver électroniquement le fichier du personnel ; - poursuivre la gestion documentaire et des archives ; - poursuivre l'accueil et la gestion du courrier ; - affranchir le courrier.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

De manière générale, la mise en œuvre des programmes a permis au MINEFOP d'atteindre son objectif stratégique pour l'année 2018 et partiellement ceux du DSCE, quoique ces derniers soient encore largement en deçà des prescriptions du DSCE.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Au regard des difficultés rencontrées dans le renseignement des éléments de performance et du contexte stratégique, il est pressenti que les indicateurs de certaines actions soient révisés. Aussi, certaines actions méritent d'être révisées, notamment celles du programme 452 et 453 en vue d'obtenir une cohérence entre ces actions et les objectifs stratégiques du DSCE. A cet effet, le MINEFOP envisage le renforcement du dialogue de gestion par chaque Responsable de programme en vue de faciliter l'évaluation du Programme.

3.3. PERSPECTIVES 2019

Pour améliorer la performance globale du MINEFOP, il faut passer en revue les actions et leurs indicateurs pour s'assurer de la cohérence avec les objectifs du DSCE et avec les autres programmes et actions. Le MINEFOP envisage de refaire le cadre logique des Programmes pour un meilleur encrage des actions et des activités avec la Stratégie Emploi du DSCE.